



LE REPÉREUR DE DÉCORS

Formations 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPF

33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

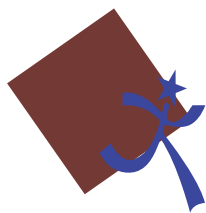
19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
L'action de formation	PAGES 12-13
Conditions d'inscription	PAGES 14-16
Quelques mots sur le métier	PAGES 18-20
Public concerné et objectifs	PAGES 18-22
Modalités de mise en œuvre	PAGES 23-24
Programme détaillé	PAGES 25-28
Conditions générales de vente	PAGE 29

LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPF a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPF :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPF accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promouvons une culture de co-création et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1 L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2 Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3 L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4 L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5 Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage. Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF. Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6 Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

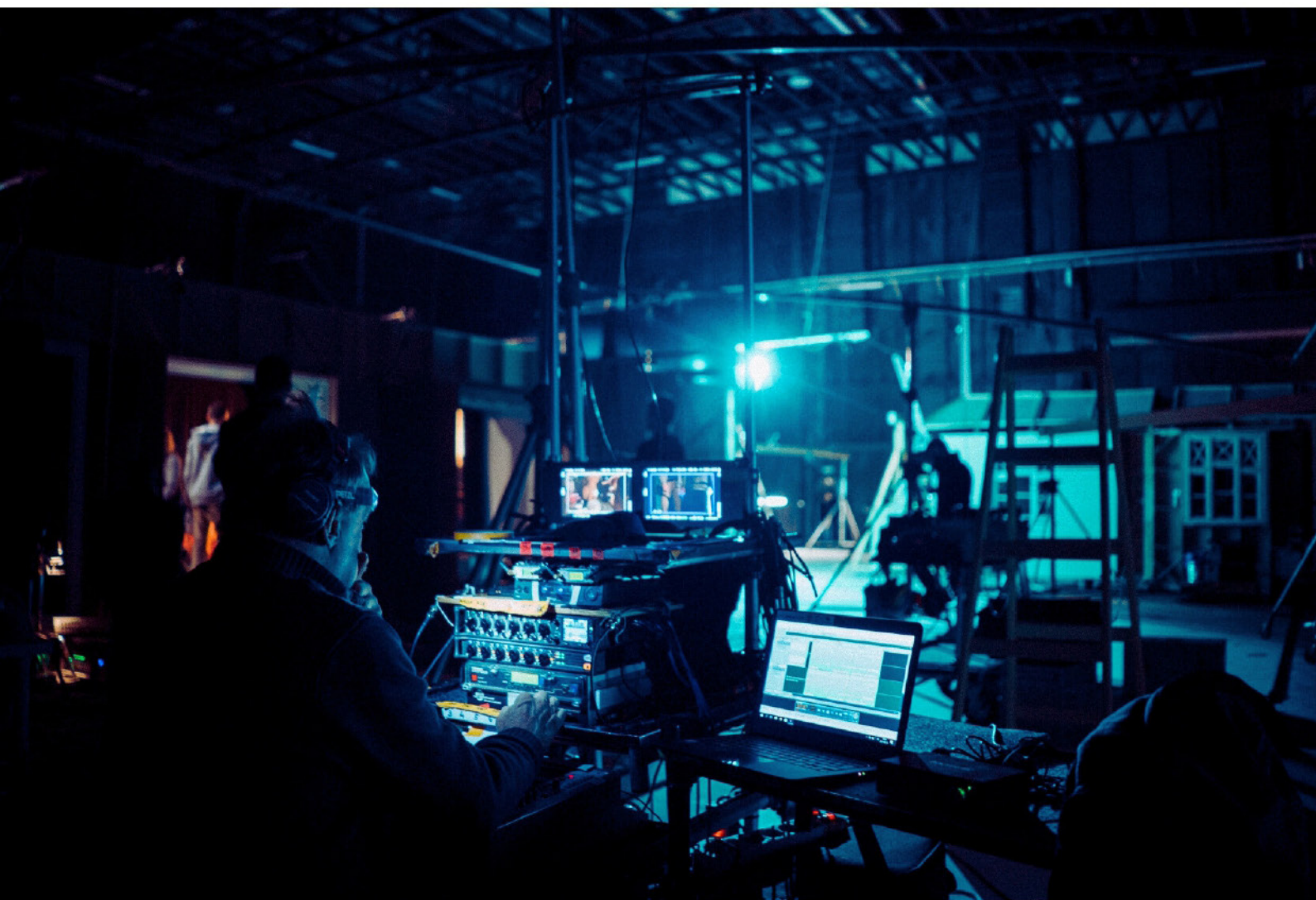
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptés aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPPF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la Charte de la Diversité, le CEFPPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.



Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPPF soutient la démarche EcoProd, qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- 🌍 L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- 🌍 Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- 🌍 La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.



ecoproD



Le CEFPPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. Rejoignez-nous pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FAFCEA à hauteur de 4800€ /an.

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des médias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous bénéficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous êtes en profession libérale, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPP.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPP ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au



UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR AUDIOVISUEL POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

La formation « ASSISTANT DE REALISATION » un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

Le CEFPPF propose deux parcours diplômants reconnus par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de l'Éducation Nationale et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« **Assistant de réalisation** cinéma, audiovisuel et contenu numérique » niveau 5 (EU)

La formation « Assistant de réalisation » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

Prise en charge

Si vous êtes intermittent du spectacle, salarié du secteur audiovisuel, salarié en reconversion, ou à la suite d'un licenciement économique, plusieurs alternatives sont possibles pour la prise en charge de votre formation par l'intermédiaire de votre OPCO, pôle emploi, CPF...

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

01 40 30 22 35

*Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 19h*

L'ASSISTANT DE RÉALISATION

RNCP41481BC03

Repérage des décors d'un tournage ou d'un enregistrement

Long métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique

LE REPEREUR DE DECORS, SOUTIEN DE LA MISE EN SCENE :

Le repéreur de décors est en charge de trouver et de proposer des lieux pour les tournages hors studio de scènes d'un film, d'une série, d'une production audiovisuelle ou de publicité. Son travail consiste à trouver des lieux qui correspondent aux souhaits du réalisateur (dimensions artistique et esthétique) et qui réunissent toutes les conditions nécessaires pour un bon déroulement d'un tournage, « décors tournables ».

DESCRIPTION DU MÉTIER

Trouver des lieux de tournage adaptés aux souhaits de la mise en scène et les proposer « clés en main » à la production fait appel au savoir-faire de spécialistes. Cette évolution est en grande partie due à la difficulté grandissante d'accéder à des décors spécifiques, ainsi qu'à une diminution des temps de préparation.

Le travail du repéreur commence en général très en amont du tournage.

Engagés parmi les premiers, il fait une lecture spécifique du scénario, « dépouillement », pour en extraire les indications nécessaires pour la recherche des décors.

Le repéreur essaie de déterminer le nombre d'endroits décrits dans le scénario et d'en établir les caractéristiques. Il va ensuite comparer sa vision du projet basée sur la lecture du scénario avec celles du réalisateur et des autres collaborateurs de création : le premier assistant à la réalisation, le directeur de la production, le chef décorateur, le directeur de la photographie. Il organise ses recherches en fonction de critères multiples (époque du film, décors bâtis, intérieurs/extérieurs, décors naturels, fonctionnalités recherchées).

Il s'appuie sur ses connaissances en architecture, histoire, histoire de l'art, géographie. Il arrive fréquemment que les propositions d'un lieu ne conviennent pas au réalisateur, qui affine alors ses exigences au vu des lieux proposés, cela implique de la part du repéreur une grande faculté d'adaptation pour intégrer l'univers du réalisateur et rebondir vers de nouvelles orientations. En revanche, un repéreur expérimenté intervient en suggérant des lieux inattendus qui peuvent ouvrir le champ des recherches et le cadre artistique du film. Pour chaque lieu visité, le repéreur effectue un travail de préparation en vue de la présentation au réalisateur, aux autres collaborateurs et pour l'intervention ultérieure du régisseur général : prises de photo sous différents angles, description détaillée, accessibilité, détails financiers, administratifs et logistiques etc.

Dès qu'un décor est accepté et les repérages terminés, le repéreur transmet le dossier à la production, et notamment au régisseur général qui prendra le relais.

En général, le travail du repéreur se termine avant (ou avec) le début du tournage.

Le repéreur travaille la plupart du temps seul, hormis les contacts réguliers avec le réalisateur, le premier assistant réalisateur, la production, le chef décorateur et le directeur de la photographie.

Il est amené à se déplacer beaucoup pour trouver de nouveaux lieux. Il est salarié par une société de production.

POSITION ET ÉVOLUTIONS DU MÉTIER

Avec le développement des bureaux d'accueil des tournages du réseau Film France (qui recensent les lieux de tournages, recherchent les décors, aident à l'obtention des autorisations de tournages, référencent les professionnels locaux, identifient les prestataires locaux), on fait moins appel aux repéreurs. Ils sont tout de même très sollicités au sein des grosses productions qui recherchent des lieux atypiques et/ou étrangers.

UNE FORMATION MODULAIRE CERTIFIANTE

Définition d'un bloc de compétence

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a fait référence à la notion de blocs de compétences dans les diplômes professionnels et à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF).

Dans la perspective de la formation tout au long de la vie, le développement des compétences des salariés est corrélé au développement de leur employabilité.

Les salariés, les demandeurs d'emploi et les entreprises ont besoin de repères simples, élaborés collectivement, attestant de la réalité des compétences acquises. Les certifications professionnelles sont à cet effet des repères majeurs participant à une amélioration du signalement des compétences (ANI 2013).

Modulariser les diplômes inscrits au RNCP par la démarche blocs de compétences.

La modularisation d'un diplôme est possible dès lorsque celle-ci s'appuie sur la définition des blocs de compétences et leurs modalités de repérage au sein du diplôme inscrit au RNCP précisés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

“Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...)”

La modularisation des diplômes nécessite de raisonner dans une logique de compétences professionnelles lisibles, tout en prenant en compte les contraintes des entreprises et des salariés en matière d'accessibilité et de financement de la formation.

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée des titres inscrits au Registre National de la Certification Professionnelle (Assistant de production / Assistant de Réalisation).

Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle peuvent être :

- communs à plusieurs certifications professionnelles,
- spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP (mentions/titres), les blocs de compétences se définissent comme des ensembles homogènes et cohérents.

Un bloc de compétences est identifiable par un intitulé précis pour en assurer la traçabilité et permettre son utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

Prise en charge

À l'initiative du salarié seul ou avec l'accord de son entreprise, le compte personnel de formation (CPF), permet à tout salarié de bénéficier d'une action de formation sur son temps de travail (avec accord de l'entreprise) ou hors de son temps de travail (CPF Salarié seul).

Le CPF a pour objectif d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser son parcours professionnel

ACTIVITES - METHODES D'EVALUATION - COMPETENCES

BLOC D'ACTIVITÉS 3

RNCP41481BC03 Repérage des décors d'un tournage ou d'un enregistrement
(long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

Préparation du repérage de décors

- Lecture analytique du scénario, du conducteur ou du préconducteur dans la perspective du repérage des décors
- Dépouillement des éléments par décor, unité de lieu ou ambiance visuelle
- Entretiens avec le réalisateur pour comprendre les intentions artistiques liées aux lieux
- Coopération avec la production pour identifier les contraintes budgétaires, logistiques ou de calendrier

Recherche de décors

- Recherche de décors naturels, bâtis ou intérieurs, en France ou à l'étranger
- Mobilisation et entretien du réseau professionnel de repéreurs ou d'interlocuteurs locaux
- Organisation (ou appui) des repérages terrains ou des visites virtuelles
- Prise de vues, géolocalisation et documentation des lieux repérés (notes, croquis, données techniques)
- Signalement des besoins logistiques et coordination avec la régie pour l'organisation des repérages techniques

Mise en condition des décors pour le tournage

- Identification et signalement des difficultés techniques ou artistiques liées à chaque décor
- Proposition d'aménagements ou d'adaptations nécessaires pour rendre le décor prêt au tournage
- Évaluation des contraintes d'accès, d'accessibilité, de sécurité, de raccords techniques ou de confort de travail, et des besoins d'aménagement liés à l'accueil de professionnels ou publics en situation de handicap
- Transmission des informations utiles aux équipes de production, technique ou artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DU BLOC 3

- **Modalités d'évaluation du BLOC 3 :**

→ MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE

- Constitution d'un dossier de repérages
- Présentation orale du dossier constitué devant un jury de professionnels

Les candidats doivent, à partir d'un scénario d'un film de 20 minutes, proposer au réalisateur.trice du projet des repérages de décors:

Les candidats doivent justifier à l'oral la pertinence de leur choix

Lieu : centre de formation

Modalités : 2 semaines de préparation individuelle

(en centre) à partir d'un scénario de court métrage puis 40 minutes de soutenance orale individuelle

→ CONTRÔLE CONTINU

- Objectif :
Apprécier l'implication, la régularité et la fiabilité du candidat tout au long de la séquence de formation.

→ TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

- Objectif :
Vérifier les connaissances fondamentales relatives au repérage, à la documentation et à l'adaptation des décors dans différents contextes de tournage ou d'enregistrement.

Les candidats doivent répondre à différentes questions par écrit sur l'organisation d'un casting d'un long métrage/ série/ documentaire/ programme de flux

Lieu : Centre de formation

Modalités : 1 heure de questions rédigées

les candidats présentent leur projet à l'oral face à un jury composé de professionnels en activité
La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.

COMPÉTENCES ATTESTÉES À L'ISSUE DU BLOC 3

Réaliser un dépouillement préparatoire à la recherche de décors pour structurer les repérages, en analysant un scénario, un conducteur ou un préconducteur pour en extraire les unités de lieu, ambiances visuelles et contraintes artistiques, techniques et budgétaires, en recueillant les intentions de mise en scène auprès de la réalisation lors d'entretiens préparatoires, et en formalisant les résultats sous forme de fiches de décors prévisionnelles, partagées avec la production.

Rechercher et documenter des lieux de tournage ou d'enregistrement pour répondre aux besoins artistiques, techniques et logistiques du projet, en mobilisant des réseaux professionnels, bases de données ou contacts locaux, en organisant ou appuyant les repérages sur site ou à distance, en réalisant des prises de vues, croquis, relevés géolocalisés et fiches techniques, et en structurant les informations recueillies dans un format partagé avec la régie ou la production.

Évaluer la faisabilité des décors retenus pour anticiper les adaptations nécessaires à leur mise en condition de tournage, en identifiant les contraintes artistiques, techniques, logistiques, d'accessibilité ou de sécurité, en repérant les besoins spécifiques (accès PMR, raccords lumière, zones de circulation, confort de travail), en proposant des aménagements simples compatibles avec le projet, et en consolidant les dossiers de décors à destination de la production, des chefs de poste et de la réalisation.

.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Ce Bloc inscrit au RNCP sous le numéro RNCP41481BC03 et intitulé " Repérage des décors d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique) est une certification susceptible d'être délivrée en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Le Titre d'Assistant de Réalisation cinéma, audiovisuel et contenus numériques dont il est un module peut également être obtenu par le biais de la VAE, ainsi que chacun des trois autres Blocs de Compétence qui le constituent.

Bloc 1 : Préparation et organisation en équipe réalisation d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, programme de flux, contenus numériques)

Bloc 2 :Préparation de la distribution artistique d'un projet de tournage ou du casting d'un enregistremen (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

Bloc 4 : Gestion en équipe régie de la logistique, de la sécurité et de l'écoresponsabilité d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande, ou consulter la fiche VAE disponible sur le site cefpf.com.



CERTIFICAT ET INSERTION

PASSERELLE D'ENTREE ET POURSUITE DE PARCOURS À L'ISSUE DE CETTE FORMATION

Le titre Assistant de réalisation (niveau 5) ouvre la possibilité d'évoluer vers un titre professionnel de niveau 6.

Le bloc de compétences " Repérage des décors d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique) constitue par ailleurs une porte d'entrée permettant d'intégrer le parcours complet d'Assistant de réalisation (niveau 5), qui peut ensuite mener vers un niveau supérieur.

Que vous souhaitiez intégrer la formation après une expérience préalable ou envisager une poursuite vers un niveau plus avancé, vous pouvez contacter le responsable pédagogique pour un conseil personnalisé.

TAUX D'INSERTION A L' ISSUE DE LA CERTIFICATION

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2023	14	0	100	54	57
2022	19	0	92	38	43
2021	38	0	97	52	42
2020	17	0	100	64	73

■ PUBLIC ET OBJECTIFS

■ PUBLIC CONCERNÉ :

Régisseurs, troisièmes assistants réalisateurs, assistants de production.

Les stagiaires peuvent présenter des niveaux de formation initiaux variés. La réussite de leur parcours repose avant tout sur leurs capacités d'adaptation et de polyvalence, enrichies par des connaissances théoriques sur les spécificités du secteur et par l'acquisition de compétences techniques développées au cours de la formation.

■ PRÉ-REQUIS DES CANDIDATS

o Pour les personnels en reconversion (formation continue)

- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)

ou

- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP.

■ SELECTION DES CANDIDATS

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...)

■ OBJECTIF PRINCIPAL :

Conçue dans un souci de polyvalence et de réalisme, cette formation s'attache exclusivement aux fonctions de repéreur de décors

A l'issue de ce programme, les stagiaires auront acquis l'ensemble des connaissances de base nécessaires à l'exercice de la fonction de repéreur de décors

■ METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation à partir d'un scénario de court-métrage



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	2 semaines soit 70 heures soit 10 jours
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30
Formation en présentiel :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35 – 01 40 32 45 00
Date des sessions :	Du 6 avril au 17 avril 2026 Du 7 au 18 septembre 2026
Prix :	3 500 euros HT



FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, Responsable pédagogique au CEFPP Formateur.trice référent.e : Membre de l'association des repéreurs de décors Les intervenants sont tous des Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma.
----------------------------------	---



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	- Apports théoriques et Master Class animés par des professionnels du secteur pour comprendre les enjeux et les pratiques du métier. - Cas pratiques et mises en situation à partir d'un scénario de court métrage produit en préparation, permettant d'expérimenter concrètement les compétences attendues en repérages
Nombre de stagiaires par poste de travail :	1 ordinateur Mac par personne (logiciels Pack Office et MMS)
Modalités d'évaluation :	Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique. Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.
<u>En fin de formation :</u>	A l'issue de chaque bloc de compétence, les stagiaires préparent un dossier qu'ils présentent pendant 40 min face à un jury composé de professionnels en activité.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 1 :

INTRODUCTION AU MÉTIER & PREMIÈRES MÉTHODES TERRAIN

■ 1^{re} journée :

Présentation du métier de repéreur

Objectif :

Comprendre le rôle du repéreur dans la chaîne de fabrication d'un film.
Identifier les interactions avec la réalisation, la production et la mise en scène.

Contenu :

Comprendre le rôle du repéreur dans la chaîne de fabrication d'un film.
Identifier les interactions avec la réalisation, la production et la mise en scène.
Acquérir les premières bases de méthodologie pour rechercher un décor.

Méthodologie de recherche (travaux pratiques)

Objectif :

Acquérir les premières bases de méthodologie pour rechercher un décor.

Contenu :

Définir un besoin de décor : analyse du brief.
Identifier les zones pertinentes : lecture de carte, réseaux, prospection.
Méthodologie sur le terrain : observation, angles, circulation.
Premiers essais pratiques d'identification de lieux.

■ 2^e journée :

Première rencontre avec le réalisateur (master Class)

Objectif :

Connaître les outils du repéreur : bases, ressources, réseaux.
Savoir organiser une recherche de décors professionnelle.

Outils du repéreur et méthodologie de recherche (travaux pratiques)

Sociétés de repérage, plateformes, bases de données.
Construction d'un réseau local : institutions, municipalités, privés.
Méthodologie de recherche structurée : (préparation, filtration, validation, reporting)
Gestion de la communication avec les propriétaires et interlocuteurs.

Technique image (Master Class)

Objectif :

Maîtriser les bases de la prise de vue pour un repérage pertinent

Contenu :

Prise de vue efficace :
- réglages pour repérage (couleur, exposition, netteté).
- choix des angles pour montrer volumes, lumières, circulation.
- constitution d'une série photo pertinente.
Vidéo de repérage :
(mouvements, transitions, compréhension de l'espace).

■ 3^e journée :

Son et acoustique (Master Class)

Objectif :

Comprendre les contraintes sonores d'un lieu.

Contenu :

Repérer les nuisances, réverbérations, zones bruyantes.
Détecer les contraintes pour tournage et post-production

Dépouillement de scénario (travaux pratiques)

Objectifs :

Apprendre à dépouiller un scénario pour identifier les besoins réels en décors.
Savoir structurer une recherche grâce à une matrice multicritères.

Contenu :

Lecture analytique du scénario.
Identification des décors nécessaires : typologies, temporalités, contraintes.
Adaptation au plan de travail : cohérence logistique et regroupement géographique.
Élaboration d'une matrice multicritères : (critères esthétiques, techniques, logistiques, financiers)

■ 4^e journée :

Transformation des lieux (Master Class)

Objectifs :

Comprendre comment transformer un lieu existant pour répondre à un besoin narratif.

Contenu :

Techniques pour transformer un lieu réel : (habillage, accessoires, simulation d'ambiances.
Identifier le potentiel caché d'un lieu)

Repérage intérieur (travaux pratiques)

Objectifs :

Comprendre et analyser l'architecture intérieure (volumes, circulation, accès).
Évaluer la lumière naturelle et artificielle (orientation, sources, possibilité d'occultation).
Identifier les contraintes techniques : (alimentation électrique, prises, réseau, ventilation, chauffage/climatisation).
Vérifier la faisabilité logistique : espaces pour l'équipe, zones de stockage, régie, sanitaires, accès aux étages, ascenseurs.

Contenu :

Analyse des volumes, luminosité, circulation.
Sécurité et normes intérieures.
Contraintes électriques et techniques.
Prise de vue intérieure adaptée.
Constitution d'un dossier photos (angles obligatoires, fiches techniques).

■ 5^e journée :

Repérage extérieur (travaux pratiques)

Objectifs

Mettre en pratique la méthode de repérage extérieur.
Apprendre à analyser un lieu selon ses contraintes techniques et artistiques.
Savoir documenter correctement un repérage terrain complet.

Contenu :

Analyse de quartier / environnement global.
Contraintes de circulation, stationnement, bruit.
Orientation solaire et météo.
Démonstration des bonnes pratiques de prise de vue extérieure.
Identification des points sensibles (voisinage, autorisations, visibilité).

Mise en situation : préparation des repérages à partir d'un scénario de court-métrage

Les apprenants travaillent à partir d'un scénario de court métrage et sont placés dans une situation professionnelle réaliste. Ils doivent préparer l'ensemble des repérages nécessaires aux décors, en vue d'une présentation argumentée au réalisateur ou à la réalisatrice.

Intentions artistiques des réalisateurs

Objectifs :

Intégrer les intentions du réalisateur dans la recherche de lieux.

Contenu :

Présentation des intentions artistiques du film.
Analyse des besoins narratifs et esthétiques.
Checklist de préparation terrain :
(angles obligatoires, contraintes techniques, points à vérifier avant validation).
Définition des axes de recherche INT/EXT.
Dialogue réalisateur / repéreur : affiner une vision commune.
Construction d'un plan de recherche pour la semaine suivante.

■ SEMAINE 2 :

CADRE LÉGAL, DÉPOUILLEMENT & CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE REPÉRAGE

■ 1^{re} journée :

Cadre légal, sécurité & RSE (Master Class)

Objectif :

Comprendre le cadre légal et administratif du repérage.
Savoir anticiper les besoins administratifs pour chaque type de décor.

Contenu :

Autorisations de tournage :
(mairie, préfecture, privé).
Stationnement :
(règles, demandes, coordination).
Sécurité :
(risques, circulation, manipulation du matériel).
Régie décor :
(interface repéreur / régie).
Accessibilité PMR :
(normes, adaptations, vérifications sur site)
Bonnes pratiques RSE :
(sobriété carbone, préservation des lieux, gestion des nuisances).

■ 2^e journée :

Cadre patrimonial & premières mises en situation

Objectif :

Comprendre le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France
Identifier les contraintes spécifiques aux tournages

en zones protégées.

Savoir anticiper les demandes d'autorisation et les délais.

Contenu :

Définition des zones protégées : secteurs sauvegardés, périmètres historiques, monuments classés.

Procédures d'autorisation pour tournage ou occupation d'un lieu classé.
Contraintes architecturales, patrimoniales, sécurité et respect des lieux.

Bonnes pratiques de communication avec les collectivités

Mise en situation : préparation des repérages à partir d'un scénario de court-métrage

Dépouillement - recherche décor - constitution de dossier

Objectif :

Mettre en pratique l'analyse d'un scénario.
Identifier les décors nécessaires.
Démarrer la constitution d'un dossier structuré.

Contenu :

Lecture ciblée d'extraits du scénario.
Extraction des besoins en décors (intérieurs / extérieurs).
Première recherche de lieux réalistes.
Organisation d'un dossier clair :
(photos, notes techniques, contraintes, premiers choix artistiques/logistiques)

■ 3^e journée :

Droits à l'image (Master Class)

Objectifs :

Comprendre le cadre légal lié à la captation d'images (biens, lieux).
Savoir sécuriser juridiquement un repérage et un lieu de tournage.
Repérer les risques et protéger la production.

Contenu :

Droit à l'image des biens : immeubles, œuvres architecturales, propriétés privées.
Contrats et autorisations :
(cession de droits, conventions d'occupation, attestations propriétaires).
Jurisprudences et cas pratiques.

Mise en situation : préparation des repérages à partir d'un scénario de court-métrage

Dépouillement - recherche décor - constitution de dossier

Objectifs :

Approfondir la compréhension du scénario.
Élargir la proposition de décors possibles.
Structurer un dossier de repérage professionnel complet.

Contenu :

Dépouillement avancé :
(cohérence géographique, budget, faisabilité).
Comparaison de lieux possibles
Enrichissement du dossier :
(photos commentées, relevés techniques, contraintes, avantage/inconvénients).
Préparation du rendu final.

■ 4^e journée :

Mise en situation : préparation des repérages à partir d'un scénario de court-métrage

Finalisation du dossier

Objectifs

Stabiliser l'ensemble du dossier.
Vérifier la cohérence artistique, technique et juridique.
Préparer la présentation orale.

Contenu

Corrections, relectures, hiérarchisation des informations.
Ajouts techniques, fiches lieux, plan de travail simplifié.
Préparation du pitch de soutenance

QCM

Objectif :

Évaluer les compétences acquises (cadre légal, repérage, procédure).

Contenu :

QCM de fin de Bloc de compétences

■ 5^e journée :

Rendu du dossier & soutenances orales

Objectifs

Évaluer la capacité à présenter un dossier professionnel.
Tester la rigueur, la cohérence et la précision technique des choix proposés

Contenu

Remise officielle du dossier final.
Soutenances individuelles face un jury composé du réalisateur du court-métrage, d'un repéreur, un régisseur et un directeur de production
Questions du jury : artistique, technique, juridique, logistique.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÉGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

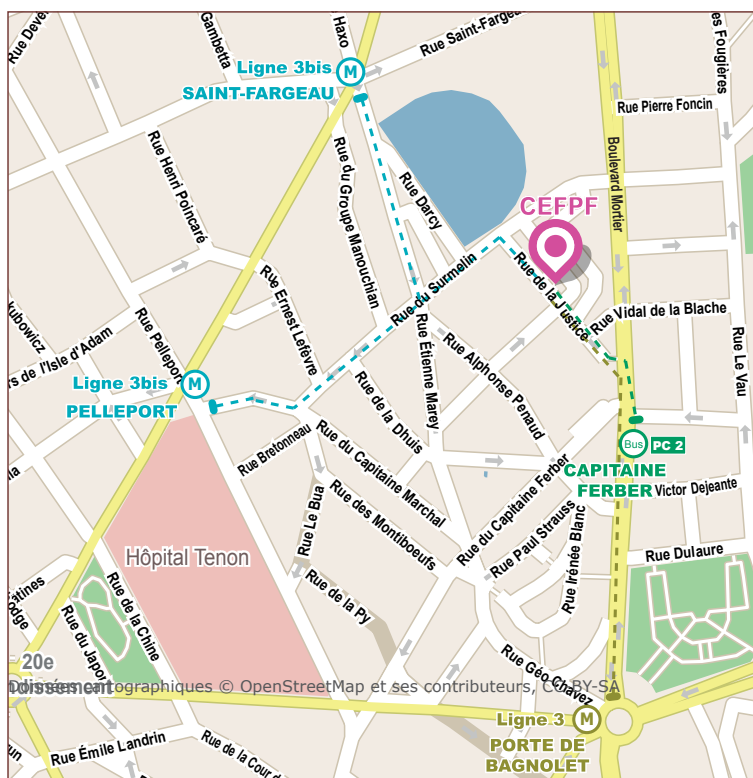
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

